



LA RENTRÉE

2022 - 2023

LES COLLÉGIENS À LA UNE



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE	2
L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE	4
DES COLLÈGES OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER	8
Zoom sur le collège René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon	9
Travaux en cours / terminés et appel d'offres	10
Études en cours pour 3 chantiers d'envergure à Niort et à Melle	12
Focus sur les dernières opérations réalisées ou en cours de finalisation	15
Des collèges connectés	16
Des collèges rompus à l'épreuve de la crise sanitaire	17
DU GOÛT, DU LOCAL DANS L'ASSIETTE ET DES GESTES ÉCO-RESPONSABLES	18
Du goût et du local dans les assiettes	18
Rapprocher le champ de l'assiette grâce au Projet alimentaire territorial	19
Gestes verts à table	19
Une alimentation saine accessible à tous les collégiens	20
UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN	21
Du sport pour tous	21
Théâtre, cinéma, projets...	22
Les collégiens ont la parole avec Radio Collège	22
Ouverture sur le monde	23

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA JEUNESSE, BÂTIR DÈS AUJOURD'HUI LES COLLÈGES DE DEMAIN

« En tant que présidente du Conseil départemental et portée par l'ambition d'aider la jeunesse à grandir, à bien grandir, je mets un point d'honneur à favoriser l'égalité des chances entre les jeunes Deux-Sévriens. Cette égalité se joue notamment au sein des collèges, lieux d'apprentissage et d'épanouissement social. Aussi, avec mes collègues conseillers départementaux et plus particulièrement dix d'entre eux qui portent la délégation partagée « collègue », nous menons une politique ambitieuse en faveur de ces établissements où se construit en partie l'avenir de ces citoyens », souligne Coralie Dénoués aux côtés des conseillers départementaux en charge de la délégation partagée « collègue » et d'Arnaud Leclerc, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres, jeudi 1^{er} septembre 2022 au collège René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon.

Au sein de cet établissement, des travaux de réfection thermique sont en cours d'achèvement. Le Département investit 600 000 euros pour ce nouveau système de chauffage nourri par une énergie locale provenant de l'unité de méthanisation Déméter basée à Prin-Deyrançon. Cet investissement permettra une économie d'énergie de l'ordre de 15 %, enjeu majeur dans ce contexte inflationniste et environnemental délicat. « L'avenir de nos collèges se joue dès aujourd'hui. Face à l'évolution des effectifs, au défi énergétique dicté par la réglementation "neutralité carbone 2050" et à la nécessité de maîtriser le coût des énergies et des matières premières, une stratégie de transformation du patrimoine en cohérence avec ces évolutions est en cours d'élaboration par le Département des Deux-Sèvres », ajoute la présidente du Conseil départemental.

Comme il a su le prouver lors de la crise sanitaire, le Département des Deux-Sèvres répond présent pour amortir les conséquences de l'inflation. « Être aux côtés des collèges en proie aux assauts inflationnistes, c'est être aux côtés des familles deux-sévriennes et des jeunes. Aussi, dans ce contexte de crise, notre collectivité est suffisamment agile pour allier soutien et performance », précise-t-elle. À noter qu'un crédit de 58 000 euros a été inscrit au budget supplémentaire de la collectivité pour épauler certains établissements fragilisés par l'augmentation du coût de l'énergie et des denrées alimentaires.

De nombreux travaux thermiques sont d'ores et déjà engagés ou réalisés au sein des 36 collèges publics, la restauration scolaire a rendez-vous en décembre 2022 avec la mise en place du Projet Alimentaire Territorial (PAT), un groupe de travail « inflation » réunissant élus de la collectivité, services du Département et personnel de l'Éducation nationale élabore des solutions face à la flambée des énergies et des matières premières. « Si l'inflation galope en Deux-Sèvres comme ailleurs dans l'Hexagone, notre collectivité sait accélérer dans la mise en place de politiques innovantes », poursuit la présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Un budget de 26,2 millions d'euros dédié aux collégiens en 2022

Pour accompagner sur les chemins de la réussite les quelque 18 655 collégiens inscrits pour cette rentrée scolaire 2022-2023 (effectif prévisionnel au sein des collèges publics et privés ainsi qu'au sein des Maisons familiales et rurales), le Département des Deux-Sèvres dédie en 2022, 26,2 millions d'euros (dont 9,4 millions d'euros en investissement) à l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens, à la modernisation numérique et à l'amélioration de la qualité de la restauration collective. Au-delà de ces principales actions, la collectivité mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen équilibré et ouvert sur le monde. « Pour répondre à cet objectif, plusieurs actions seront lancées par le Département lors de cette nouvelle année scolaire : le Ticket Jeune Citoyen pour des jeunes impliqués dans la vie associative, la plateforme stage de 3^e pour l'égalité des chances entre collégiens face à la découverte des métiers et l'organisation d'événements locaux dans le cadre de la Coupe du Monde de rugby 2023 auxquels les jeunes seront associés. Les détails vous seront dévoilés très prochainement », conclut Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.



Coralie Dénoués

Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres



L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE

→ **18 243 collégiens** (effectif prévisionnel) font leur rentrée (18 314 pour la rentrée 2021-2022) :

- **36 collèges publics** accueillent **13 761 élèves** dont 3 416 élèves de 6^e
- **13 collèges privés** accueillent **4 482 élèves**

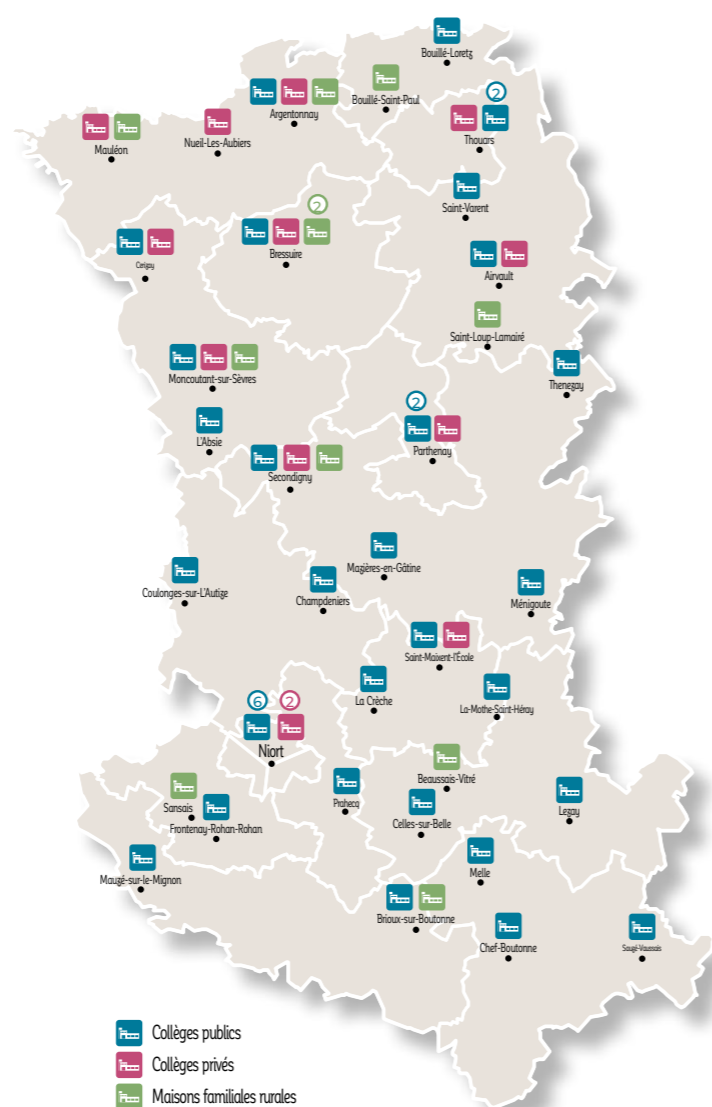
→ **273 agents du Département** travaillent au sein des établissements publics (accueil, restauration scolaire, maintenance et entretien des locaux)

→ **47 % de produits locaux** dans les 1,8 million de repas servis annuellement aux collégiens

→ On compte en plus de ces quelque 18 243 collégiens, 412 élèves de 4^e et de 3^e répartis dans **les 11 Maisons familiales et rurales** du territoire. Ces dernières comptent 1 235 élèves au total pour cette rentrée (1 284 lors de la rentrée scolaire 2021-2022)

→ **6 grands chantiers réalisés en 2022** et **3 restructurations lourdes** débiteront en mars 2023

→ **365 enfants en situation de handicap pris en charge par le transport adapté** pour rejoindre leur établissement scolaire.
Budget pour le Département : 2,06 millions d'euros.



Collèges publics
 Collèges privés
 Maisons familiales rurales



3 AXES POUR LA COMPÉTENCE « COLLÈGE » DU DÉPARTEMENT :

/ La modernisation des conditions d'apprentissage

- Amélioration, entretien, extension ou restructuration des bâtiments.
- Refonte de l'infrastructure réseau, entretien et remplacement des matériels, déploiement de tablettes dans tous les établissements.

/ La participation au fonctionnement

- Dotation de fonctionnement annuelle pour les 36 collèges publics, 13 collèges privés et 11 Maisons familiales et rurales.
- Crédits à vocation pédagogique pour la poursuite d'actions professionnalisantes ou culturelles.

/ La restauration des collégiens

- Modernisation et adaptation des restaurants aux usages et aux exigences sanitaires.
- Politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.



**UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE
ENTRE 10 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET PILOTÉE PAR LA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**



BÂTIMENTS, COURS, ACCÈS, PARKINGS ET BUDGET DES COLLÈGES

Thierry Marolleau

1^{er} vice-président en charge des finances et des bâtiments



PERSONNEL DÉPARTEMENTAL DES COLLÈGES

Béatrice Largeau

Vice-présidente en charge des ressources humaines



RESTAURATION SCOLAIRE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Anne-Sophie Guichet

Conseillère départementale en charge de l'approvisionnement local pour la restauration hors domicile et des circuits courts



NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Marie-Pierre Missioux et René Bauruel

Respectivement vice-présidente en charge du programme dématérialisation des services aux usagers et conseiller départemental en charge du développement et de l'innovation numérique



RELATION COLLÈGES ET ENTREPRISES

Olivier Poiraud

Vice-président en charge de l'insertion sociale et professionnelle



PROGRAMME ÉCORCE* ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Séverine Vachon

Vice-présidente en charge du développement durable, des Parcs naturels et des espaces naturels sensibles

**dispositif de sensibilisation à la biodiversité*



SPORT ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLÈGES

François Gingreau

Conseiller départemental en charge du sport



ACTIONS CULTURELLES DANS LES COLLÈGES

Philippe Chauveau

Conseiller départemental en charge de la culture et de la lecture



INCLUSION DANS LES COLLÈGES DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Nathalie Vinatier

Conseillère départementale en charge du handicap

Pour mener à bien toutes ces missions, le Département des Deux-Sèvres consacre une enveloppe de 26,2 millions d'euros aux collèges en 2022 :

9 MILLIONS €

pour les frais de personnels

9,25 MILLIONS €

pour les travaux de restructuration et d'aménagements lourds, mise en accessibilité, travaux d'économie d'énergie, mise en sécurité et hygiène, amélioration de la fonctionnalité et des conditions de travail au sein des collèges publics

3,4 MILLIONS €

pour le fonctionnement (charges administratives, entretien...) des collèges publics

2,6 MILLIONS €

pour les collèges privés

782 500 €

pour la participation à des actions artistiques, culturelles ou professionnelles, l'utilisation des équipements sportifs communaux, les équipements de protection individuelle

514 400 €

pour les collèges numériques

408 000 €

pour les actions spécifiques en matière de restauration scolaire telle que l'incitation à l'utilisation de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique

226 500 €

pour les Maisons familiales rurales





— DES COLLÈGES OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER

INVESTIR POUR BÂTIR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Parallèlement à l'étude bâtiminaire engagée sur l'ensemble des collèges du territoire ayant pour objectifs une adaptation aux effectifs et la neutralité carbone en 2050, le Département poursuit son investissement à hauteur de 9,25 millions d'euros en faveur de bonnes conditions d'apprentissage pour les collégiens.

Au menu de cet engagement financier : travaux de mise aux normes (sécurité, incendie, hygiène, etc.), de pérennité des bâtiments et des équipements, d'économies d'énergies, d'accessibilité pour les Personnes en situation de handicap, d'amélioration des conditions de travail des agents et de la fonctionnalité des collèges.

Les principaux travaux dont la fin est programmée pour novembre 2022 concernent la réfection du chauffage et la rénovation énergétique des bâtiments des collèges René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon et Voltaire à Airvault avec à la clef des économies d'énergie de l'ordre de 15 %.

ZOOM SUR

LE COLLÈGE RENÉ-CAILLIÉ À MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Construit en 1973 et ayant fait l'objet d'une rénovation en 2006, le collège René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon voit s'achever en cette rentrée 2022-2023 un vaste chantier de réfection des installations de chauffage avec le remplacement des réseaux de chauffage et des radiateurs ainsi que la mise en place d'une centrale de gestion de chauffage.

Les travaux ont démarré en juillet et se termineront début novembre. Ils sont réalisés par l'entreprise Hervé Thermique à Niort (chauffage), Atmosphère 37 à Tours (traitement des pollutions), CSI à Niort (menuiserie) et Daunay Rimbault à Niort (peinture).
Coût pour le Département : 600 000 euros TTC.

La production de chaleur est assurée par un réseau de chaleur à savoir une centrale de méthanisation : la société Déméter installée à Prin-Deyrançon. Cet approvisionnement local en énergie permettra au collège de réaliser environ 15 % d'économies d'énergie.

D'autres travaux sont au menu : verdissement de la cour, amélioration des locaux des agents départementaux et de la salle des professeurs, mise en cohérence des plans de circulation des élèves. Le collège programme également en interne des travaux de rénovation de deux salles de classes par an.

RENÉ-CAILLIÉ EN QUELQUES CHIFFRES

• EFFECTIFS

En 2021-2022, le collège accueillait 376 élèves. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2022-2023 s'élève à 363 collégiens.

• DOTATION DE FONCTIONNEMENT

L'établissement a reçu une dotation de fonctionnement de 78 000 € de la part du Département pour l'année scolaire 2022-2023.

• PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'équipe est composée de 7 ETP.

• APPROVISIONNEMENT LOCAL

1^{er} semestre 2022 : 44,5 %



TRAVAUX EN COURS

COLLÈGE VOLTAIRE À AIRVAULT → RÉFECTION DU CHAUFFAGE

Budget : 570 000 € TTC

Nature des travaux : remplacement des réseaux de chauffage, des radiateurs et mise en place d'une centrale de gestion de chauffage.

Les travaux ont démarré en juillet et se termineront début novembre. La production de chaleur est assurée par une chaufferie collective alimentée par du bois déchiqueté.

La ville d'Airvault est propriétaire et gestionnaire du réseau.

Les travaux ont été réalisés par Hervé Thermique à Niort (chauffage), par MPH airvaudaise (travaux de désamiantage) et par la société poitevine de peinture située à Migné-Auxances.

Enjeux : remplacement du réseau existant vétuste et économie d'énergie estimée à 15 %.



TRAVAUX TERMINÉS

COLLÈGE LOUIS-MERLE À SECONDIGNY → EXTENSION DE LA DEMI- PENSION

Budget : 550 000 € TTC

Nature des travaux : terrassement, gros œuvre, équipements pour vestiaire, plafonds, carrelage etc.

Enjeux : mise aux normes sanitaires et amélioration des conditions de travail des agents du Département. Création de l'accès livraison, de chambres froides et de vestiaires, extension de la salle de restaurant pour les commensaux.



TRAVAUX TERMINÉS

COLLÈGE CLEMENCEAU À CERIZAY → REMPLACEMENT DES MENUISERIES

Budget : 500 000 € TTC

Nature des travaux : remplacement des menuiseries extérieures (1^{er} étage de l'externat) et peintures.

Enjeu : optimisation de la consommation d'énergie.



TRAVAUX TERMINÉS

COLLÈGE JEAN-MONNET À LEZAY → AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'ARTS PLASTIQUES ET DE L'ATELIER DE MAINTENANCE

Budget : 400 000 € TTC

Nature des travaux : aménagement dans l'existant de la salle d'arts plastiques. La salle et l'atelier de maintenance étaient dans un bâtiment vétuste à l'extérieur du collège.

Enjeu : assurer la sécurité des élèves qui sortaient de l'enceinte du collège pour les cours d'arts plastiques.

TRAVAUX TERMINÉS

COLLÈGE FRANÇOIS-ALBERT À CELLES-SUR-BELLE → RÉFECTION DE LA COUVERTURE

Budget : 600 000 € TTC

Nature des travaux : réfection de la couverture en ardoises du bâtiment de l'ancienne école normale.

Enjeux : remplacement de l'ardoise, mise en sécurité des souches de cheminée, réfection des débords de toitures, remplacement de la descente EP. Travaux de pérennisation des ouvrages.



APPEL D'OFFRES

COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY À BRIOUX-SUR-BOUTONNE → RÉFECTION DU CHAUFFAGE

Nature des travaux : remplacement des réseaux de chauffage, des radiateurs et mise en place d'une centrale de gestion de chauffage. Traitement thermique et confort d'été du bâtiment technologie (couverture, menuiserie extérieure, isolation par l'extérieur).

Enjeux : réseau existant en monotube vétuste, travaux d'économie d'énergie. Rénovation énergétique du bâtiment technologie.

ÉTUDES EN COURS

3 CHANTIERS D'ENVERGURE À NIORT ET À MELLE

Dès mars 2023, les grands travaux débiteront au sein des collèges Philippe-de-Commynes et Gérard-Philippe à Niort ainsi qu'au sein du collège Le Pinier à Melle. Ces chantiers décidés en 2021 ont dernièrement été revus ainsi, ces collèges feront l'objet d'une rénovation plus poussée de l'ensemble de leurs locaux dédiés à l'enseignement.

// COLLÈGE PHILIPPE-DE-COMMYNES

Construit et mis en service au début des années 70, le collège Philippe-de-Commynes (capacité d'accueil : 500 élèves) connaîtra plusieurs phases de travaux avec pour fil rouge l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ces bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension, restructurer les locaux de l'ancien espace restauration pour l'accueil des salles de technologie et les locaux des enseignants et la réfection du chauffage.

Le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux : **9,3 millions d'euros. S'ajoutera le montant des travaux d'amélioration des locaux.**



// COLLÈGE GÉRARD-PHILIPPE

Construit et mis en service en 1968 pour une capacité de 500 élèves, le collège Gérard-Philippe connaîtra lui aussi plusieurs phases de travaux avec pour objectifs :

- améliorer la fonctionnalité des espaces en particulier ceux affectés à la restauration ;
- optimiser la performance technique et environnementale des bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension afin de lui conférer de meilleures performances techniques et énergétiques, réaménager l'intérieur du bâtiment externat, restructurer l'ancienne demi-pension. Également au programme : l'extension du préau, la création d'un abri-vélo, la création d'un escalier de sortie de secours et la remise à niveau capacitaire du collège pour 600 élèves.

Comme pour le collège Philippe-de-Commynes, le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux : **8,6 millions d'euros. S'ajoutera le montant des travaux d'amélioration des locaux.**

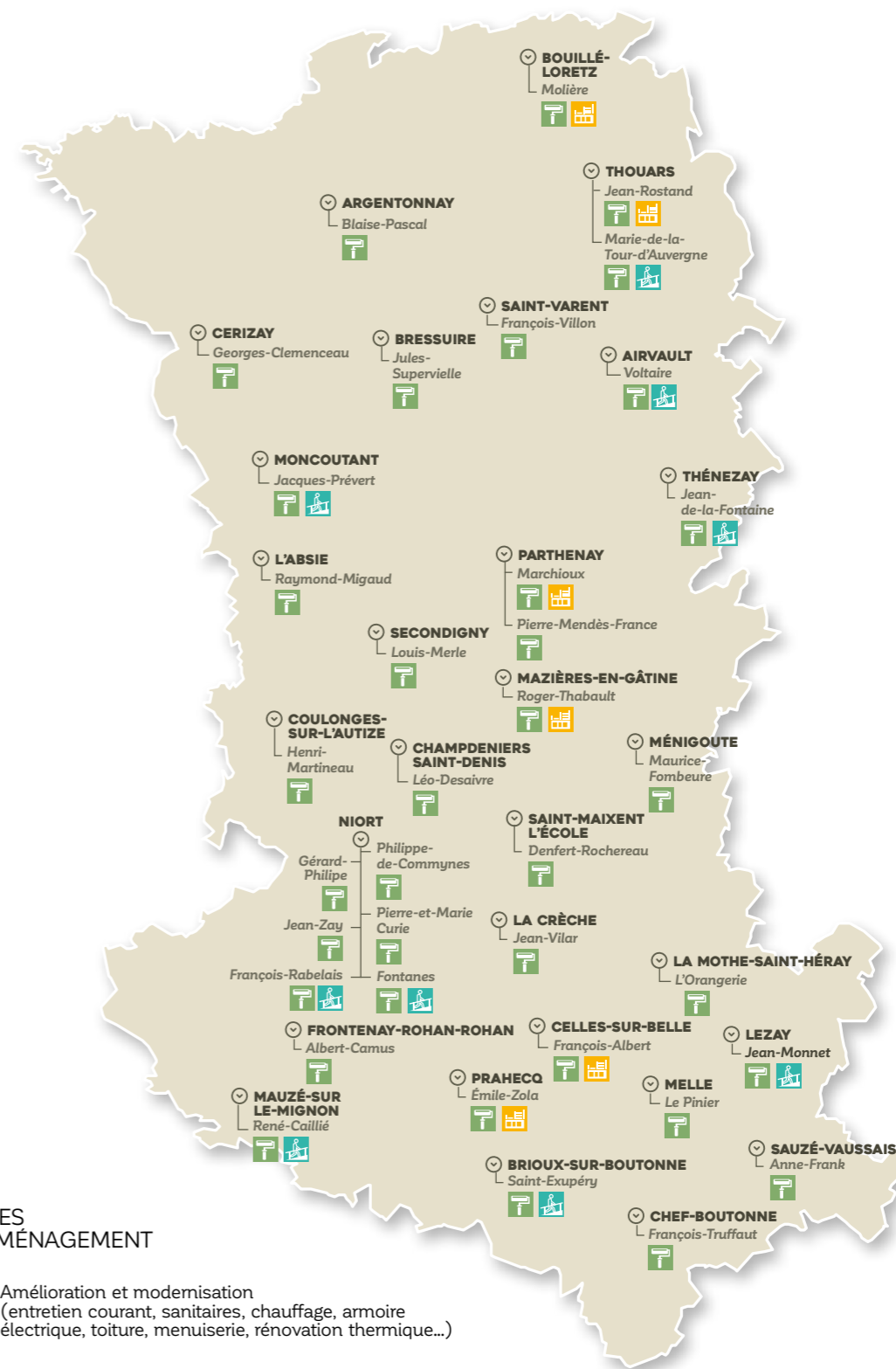
// COLLÈGE LE PINIER

Des travaux de rénovation énergétique débuteront également en mars prochain au collège Le Pinier à Melle. Construit en 1974 et doté d'une capacité d'accueil de 500 élèves, le collège connaîtra les travaux suivants : réfection de l'enveloppe des bâtiments (isolation thermique par l'extérieur, menuiseries extérieures et réfection des terrasses), réfection du réseau de chauffage et mise en place d'une gestion technique du bâtiment, mise en place d'un double flux.

Montant de ces travaux : **3,5 millions d'euros TTC. S'ajoutera le montant des travaux d'amélioration des locaux.**



FOCUS SUR LES DERNIÈRES OPÉRATIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE FINALISATION





DES COLLÈGES CONNECTÉS

Un réseau et du matériel informatique performants sont des incontournables pour de bonnes conditions d'apprentissage. Aussi, depuis 2015, le Département des Deux-Sèvres a investi 2,7 millions d'euros pour le déploiement de matériel informatique (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, serveurs et bornes Wifi) et 3,5 millions d'euros pour la restructuration des réseaux informatiques des 36 collèges publics.

Réseaux sécurisés et performants

Le chantier de raccordement des collèges à la fibre optique porté par Deux-Sèvres Numérique (Syndicat mixte rassemblant les intercommunalités et le Département des Deux-Sèvres) se poursuit à l'instar du déploiement des pare-feux.

Les pare-feux sont des dispositifs techniques qui permettent l'interconnexion des réseaux par internet. Les nouveaux équipements proposés aux collèges offrent de meilleures garanties de sécurité informatique, optimisent la bande passante et sont administrables à distance (depuis la Maison du Département à Niort).

Répartition des équipements dans les collèges :

- **836 vidéoprojecteurs**
- **36 serveurs**
- **580 bornes Wifi**
- **1761 tablettes**
- **3 257 PC élèves**
- **995 PC professeurs dont 284 en cours de remplacement**

DES COLLÈGES ROMPUS À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE

Afin de garantir les conditions optimales de sécurité aux collégiens deux-sévriens, le Département, en lien étroit avec les services de l'Éducation nationale dont le principal de chaque collège, décline sur son territoire le protocole sanitaire édicté par le ministère. Le niveau "socle" en vigueur ne prévoit pas de restrictions particulières pour l'accueil des élèves.

Lors des années précédentes, le Département des Deux-Sèvres a renforcé ces pratiques d'entretien et investi 182 000 euros dans la technologie du bio-nettoyage vapeur. 36 nettoyeurs vapeur ont été déployés dans les 36 collèges. En plus d'assurer un nettoyage encore plus irréprochable, ils apportent un confort de travail aux agents.

Si la situation évoluait vers l'application de protocoles plus restrictifs, les équipes des collèges sont prêtes. Les 273 agents de la collectivité sont désormais rompus à l'exercice pour l'application de ces protocoles dans les champs de compétence de la collectivité : la restauration, la maintenance et l'entretien.





— DU GOÛT, DU LOCAL DANS L'ASSIETTE ET DES GESTES ÉCO-RESPONSABLES



DU GOÛT ET DU LOCAL DANS LES ASSIETTES

Près de 13 000 collégiens déjeunent chaque jour au collège durant l'année scolaire. Aussi, le Département des Deux-Sèvres a fait de la qualité de la restauration l'un des axes forts de sa politique. Un accent tout particulier a été mis dès 2017 sur l'approvisionnement de proximité afin de favoriser conjointement la qualité des repas et le développement des filières agroalimentaires deux-sévriennes.

Cette politique basée sur le recensement des producteurs locaux et des fiches produits, l'accompagnement aux modalités d'achat et l'aide financière de 0,10 euro par repas lorsque l'objectif des 40 % est atteint a porté ses fruits. Aujourd'hui, parmi les 1,8 million de repas préparés et servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics, on compte sur le premier semestre 2022 47 % de produits locaux soit un montant total d'achat de 887 000 euros.

Est également versée une aide départementale de 0,05 euro par repas pour les collèges ayant atteint un objectif de 10 % de leur approvisionnement issu de l'agriculture biologique.

En plus de ces aides financières incitatives, des temps d'éducation à une alimentation saine sont proposés aux élèves : interventions sur la découverte des métiers, sur l'équilibre alimentaire et la nutrition, le lien entre l'alimentation et le sport.

Enfin, toujours au service du goût mais également des bonnes conditions de travail des agents de restauration, le Département a investi en 2021 et 2022 respectivement 526 000 euros et 337 000 euros dans les matériels de cuisine (adoucisseur, chambre froide, vitrine, four, etc.).

La politique de formation menée par le Département en collaboration avec Qualyse permet également une montée en gamme des compétences des agents (plan de maîtrise sanitaire, bonnes pratiques d'hygiène, développement du multichoix, cuissons évolutives, menus végétariens).

RAPPROCHER LE CHAMP DE L'ASSIETTE GRÂCE AU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Pour la mise en adéquation de l'offre alimentaire locale, la distribution et la consommation, le Département a défini un Plan alimentaire territorial à 3 axes :

- une étude de l'offre et des besoins alimentaires sur le territoire ;
- favoriser une éducation à l'alimentation et lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- permettre un accès pour tous à une alimentation locale de qualité.

Pour la Direction de l'éducation, l'étude de l'offre alimentaire a débuté et constitue un jalon important dans l'accentuation de la dynamique d'approvisionnement.

GESTES VERTS À TABLE

Moment de repos et de convivialité essentiel, le temps du repas est également un moment pédagogique et citoyen où les élèves apprennent à vivre ensemble et à s'impliquer dans la société en adoptant les bons comportements notamment en faveur du développement durable.

La mise en place du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges deux-sévriens a débuté en 2016. Ces mesures anti-gaspi permettent de répondre à plusieurs objectifs :

- la maîtrise des coûts dans la confection des repas ;
- la mise en conformité avec la réglementation sur les déchets, la loi EGALIM suivie de la loi Climat et Résilience soit 50 % de produits durables dont au moins 20 % de produits biologiques à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- la politique départementale en faveur de la promotion de l'approvisionnement de proximité et d'une alimentation qualitative ;

- les enjeux éducatifs associés et le développement de la responsabilité citoyenne de l'individu ;
- l'amélioration des conditions de travail notamment avec la réduction de la charge des sacs à déchets.

Pour satisfaire à cet objectif du « Moins de déchets, moins de gaspillage », le Département a investi dans des tables de tri avec ou sans pesée intégrée, des bars à salades, des balances pour les pesées et des vides-ordures au niveau de la table de dérochage. Ont également été mises en place des actions de sensibilisation et de communication (affichage des pesées quotidiennes, jeu « le tribunal gaspillage alimentaire », assiettes petites et grandes faims, etc.)

À ce jour, 23 collèges sont engagés dans la démarche et en moyenne, le grammage de déchets par élève a diminué de 20 %.

Pour mémoire, le Département n'a pas fait évoluer les tarifs depuis 2018. L'approvisionnement de proximité ainsi que la valorisation maximale des produits participent à la maîtrise des coûts.

UNE ALIMENTATION SAIN ACCESSIBLE À TOUS LES COLLÉGIENS

Chaque repas dure environ trente minutes et comporte :

- une entrée au choix ;
- un plat principal et sa garniture au choix ;
- un produit laitier ;
- un dessert au choix.

Le repas est facturé entre 1,35 euro et 4,50 euros aux familles selon le quotient familial pour un coût réel de 7,50 euros pour le Département. Ce dernier propose une aide annuelle à la demi-pension pour les familles les plus fragilisées de 67 000 euros.

À noter qu'un outil de gestion des approvisionnements a été déployé dans chaque collège. Il intègre les fournisseurs locaux, les labels EGALIM, le suivi des déchets, etc. Il permet aux chefs de cuisine et aux gestionnaires de piloter leur stratégie d'achat par le suivi du coût des matières premières. Outil indispensable en cette période d'inflation galopante.



— UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département des Deux-Sèvres mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen équilibré. Tour d'horizon.

DU SPORT POUR TOUS

Le Département encourage la pratique sportive et la découverte de disciplines sportives en apportant une aide financière au fonctionnement du comité départemental de l'UNSS ainsi qu'une participation aux frais de déplacements des équipes des collèges aux championnats de France.

En parallèle de ce soutien, les accompagnements du Département pour un budget de 522 000 euros se déclinent sous la forme :

- d'aides au fonctionnement des sections sportives scolaires ;
- d'aides versées aux collectivités

propriétaires de gymnases et de stades pour leur fonctionnement, cela en fonction des heures réelles d'utilisation par les collégiens ;

- d'aides au transport versées à l'établissement pour les élèves de 6^e pour se rendre à la piscine lorsque cette dernière n'est pas située sur la commune du collège ;
- d'aides à l'utilisation versées aux collectivités propriétaires de piscines pour leur utilisation par les élèves de 6^e ;
- d'aides à l'investissement en versant des subventions aux collectivités propriétaires de gymnases, stades et piscines.



THÉÂTRE, CINÉMA, PROJETS...

En 2022-2023, le Département reconduit les résidences artistiques au sein des collèges Blaise-Pascal à Argentonay, Georges-Clemenceau à Cerizay, Émile-Zola à Prahecq et Gérard-Philippe à Niort. Véritables instruments de l'éducation artistique et culturelle, ces résidences artistiques présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges ainsi qu'à des enjeux de développement équilibré du territoire. Chacune des résidences est effectivement construite sur la base d'un partenariat entre les acteurs suivants : un collège, un opérateur culturel du territoire, une compagnie professionnelle deux-sévrienne, un partenaire extérieur au secteur éducatif (centre social, EHPAD, bibliothèque, association locale, etc).

Le Département alloue des crédits permettant aux collégiens de découvrir, le cinéma en finançant notamment les frais de transport des collégiens inscrits dans le dispositif « Collèges au cinéma ». Divers projets (santé, visites d'entreprises...) sont également soutenus par la collectivité.

Coût pour le Département : **167 500 euros**



LES COLLÉGIENS ONT LA PAROLE AVEC RADIO COLLÈGE

Pour étoffer ses missions en faveur de la réussite des collégiens, le Département des Deux-Sèvres a initié lors de la rentrée 2018-2019 des émissions radios réalisées par les collégiens en partenariat avec les radios locales D4B, Radio Gâtine et Radio Val d'Or. Financée par le Département à hauteur de 1 650 euros, cette émission mensuelle baptisée Radio Collège donne la parole aux collégiens. Interview, micro-trottoir, présentation de leur établissement... ces journalistes en herbe et en verve parlent aux auditeurs durant une vingtaine de minutes. Ce projet d'initiation aux pratiques journalistiques radiophoniques est reconduit pour cette année scolaire 2022-2023.

OUVERTURE SUR LE MONDE

L'implication des jeunes occupe une place centrale dans la redéfinition de la politique culturelle et sportive de la collectivité. L'objectif étant de remettre de la citoyenneté et les valeurs qui en découlent telles que l'entraide, l'aide, le respect. Le « Ticket Jeune Citoyen », effectif à la rentrée scolaire 2022-2023, incitera les jeunes à s'impliquer au sein des associations, à en cerner le fonctionnement, à prendre goût au bénévolat et plus largement à participer à la vie de la cité. Rendez-vous le 15 septembre à la Maison du Département pour son lancement.



Par ailleurs, les Deux-Sèvres entendent rayonner en s'associant à des événements internationaux tels que, dans un avenir proche, la Coupe du Monde de rugby 2023 et les Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024. Instants festifs, valeurs du sport, encouragement à la pratique sportive seront au programme avec l'implication dans ces événements des plus jeunes et notamment des collégiens.



CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Département des Deux-Sèvres
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 NIORT
www.deux-sevres.fr

